

AJAVA

Association Jeunes à Ville d'Avray
12 rue de Sèvres 92410 Ville d'Avray
01.47.09.65.09.
ajava@club-internet.fr

Partie à conserver

FICHE D'INSCRIPTION D'ACTIVITES AUTORISATION PARENTALE OU DES TUTEURS LEGAUX

Les activités sont réservées aux adhérents de L'AJAVA. Pour toutes les activités, les jeunes sont encadrés par un animateur et sont sous la responsabilité de l'AJAVA du départ du local jusqu'au retour à celui-ci. Les trajets local/domicile, avant et après les activités, ne sont pas sous la responsabilité de l'AJAVA.

AUTORISATION PARENTALE OU DES TUTEURS LEGAUX

DATE : Mardi 24 Décembre 2024

Je soussignée Madame, Monsieur..... responsable de l'enfant.....autorise celui-ci à participer aux activités suivantes :

- | | | | |
|--------------------------|--|--------------|-------------|
| <input type="checkbox"/> | Création de boule Noël | 10 h à 12h | Gratuit |
| <input type="checkbox"/> | Atelier Pâtisserie de Bento Cake | 14 h à 16h30 | Tarif : 3 € |
| <input type="checkbox"/> | Sortie Speed Park (Karting, Bowling et Laser Game) | 13h à 18h | |
- Tarif : 20 €. + 5€ transport
Prévoir : Tenu de sport

ATTENTION Taille minimum 1m40

Après les activités, le jeune..... Est autorisé à rentrer du local AJAVA :

- Seul
- Ou
- Accompagné par.....

A Ville d'Avray, le

Signature du représentant légal

AJAVA

Association Jeunes à Ville d'Avray
12 rue de Sèvres 92410 Ville d'Avray
01.47.09.65.09.
ajava@club-internet.fr

Partie à conserver

FICHE D'INSCRIPTION D'ACTIVITES AUTORISATION PARENTALE OU DES TUTEURS LEGAUX

Les activités sont réservées aux adhérents de L'AJAVA. Pour toutes les activités, les jeunes sont encadrés par un animateur et sont sous la responsabilité de l'AJAVA du départ du local jusqu'au retour à celui-ci. Les trajets local/domicile, avant et après les activités, ne sont pas sous la responsabilité de l'AJAVA.

AUTORISATION PARENTALE OU DES TUTEURS LEGAUX

DATE : Lundi 23 Décembre 2024

Je soussignée Madame, Monsieur..... responsable de l'enfant.....autorise celui-ci à participer aux activités suivantes :

- | | | | | |
|--------------------------|--|-------------|-------------|--------------|
| <input type="checkbox"/> | Décoration AJAVA | 10h à 12h | Gratuit | |
| <input type="checkbox"/> | Vacansort Équitation | 12h à 16h30 | Gratuit. | 5€ transport |
| | Prévoir : Affaire de sport + pique-nique | | | |
| <input type="checkbox"/> | Soirée de Noël Pizza + Chocolat et Film | 18h à 21h30 | Tarif : 5 € | |
| | Prévoir : Boissons ou Bonbons | | | |

Après les activités, le jeune..... Est autorisé à rentrer du local AJAVA :

- Seul
- Ou
- Accompagné par.....

A Ville d'Avray, le

Signature du représentant légal

AJAVA

Association Jeunes à Ville d'Avray
12 rue de Sèvres 92410 Ville d'Avray
01.47.09.65.09.
ajava@club-internet.fr

Partie à conserver

FICHE D'INSCRIPTION D'ACTIVITES AUTORISATION PARENTALE OU DES TUTEURS LEGAUX

Les activités sont réservées aux adhérents de L'AJAVA. Pour toutes les activités, les jeunes sont encadrés par un animateur et sont sous la responsabilité de l'AJAVA du départ du local jusqu'au retour à celui-ci. Les trajets local/domicile, avant et après les activités, ne sont pas sous la responsabilité de l'AJAVA.

AUTORISATION PARENTALE OU DES TUTEURS LEGAUX

DATE : Jeudi 26 Décembre 2024

Je soussignée Madame, Monsieur..... responsable de l'enfant.....autorise celui-ci à participer aux activités suivantes :

- | | | | |
|--------------------------|----------------------|--------------|-------------|
| <input type="checkbox"/> | Repas de Noël+ Buche | 10 h à 13h30 | Tarif : 3 € |
| <input type="checkbox"/> | Création de Lanterne | 14 h à 17h | Gratuit |
| <input type="checkbox"/> | Grand Jeu | 14h à 17h | Gratuit |

Après les activités, le jeune..... Est autorisé à rentrer du local AJAVA :

- Seul
- Ou
- Accompagné par.....

A Ville d'Avray, le

Signature du représentant légal

AJAVA
Association Jeunes à Ville d'Avray
12 rue de Sèvres 92410 Ville d'Avray
01.47.09.65.09.
ajava@club-internet.fr

Partie à conserver

FICHE D'INSCRIPTION D'ACTIVITES AUTORISATION PARENTALE OU DES TUTEURS LEGAUX

Les activités sont réservées aux adhérents de L'AJAVA. Pour toutes les activités, les jeunes sont encadrés par un animateur et sont sous la responsabilité de l'AJAVA du départ du local jusqu'au retour à celui-ci. Les trajets local/domicile, avant et après les activités, ne sont pas sous la responsabilité de l'AJAVA.

AUTORISATION PARENTALE OU DES TUTEURS LEGAUX

DATE : Vendredi 27 Décembre 2024

Je soussignée Madame, Monsieur..... responsable de l'enfant.....autorise celui-ci à participer aux activités suivantes :

- | | | | |
|--------------------------|---|-------------|-------------|
| <input type="checkbox"/> | Création de Tee Shirt
Prévoir : 1 Tee-shirt Blanc ou Noir | 10 h à 12h | Gratuit |
| <input type="checkbox"/> | Sortie Piscine
Prévoir : Affaire de piscine, bonnet de bain, serviette | 15h à 16h30 | Gratuit |
| <input type="checkbox"/> | Sortie Cinéma
Transport 5 € ou Pass Navigo | 14h à 19h | Tarif : 4€. |

Après les activités, le jeune..... Est autorisé à rentrer du local AJAVA :

- Seul
- Ou
- Accompagné par.....

A Ville d'Avray, le

Signature du représentant légal